LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#52 • JUIN 2023

RECONNAISSANCE P5
La Ville en passe de décrocher des labels

INAUGURATION P6
Le parking *Capitaine Claude-Lépine* baptisé

ENVIRONNEMENT / SOLIDARITÉ P13
Challenge *Cap ou pas cap ?* dans les écoles : un record !

Hommage à Mireille Gamba • P.3

La Farlède MAG

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS

Ville de LA FARLÈDE
Villes & Villages où il fait bon vivre
Villes et Villages Fleuris – Le label national de la qualité de vie

Entre vignes et Coudon
UNE 3E ÉDITION RÉUSSIE

Découvrez le *dossier spécial* sur le BUDGET 2023 • Pages 8 à 11

Villes et Villages Fleuris – Le label national de la qualité de vie
Villes & Villages où il fait bon vivre

SOMMAIRE

- HOMMAGE À MIREILLE GAMBA 3
- ACTUALITÉ 4
- INAUGURATION PARKING CAPITAINE CLAUDE-LÉPINE 6
- FINANCES 8
- ENVIRONNEMENT 12
- VIE ÉCONOMIQUE 14
- LE MOT DU MAIRE 16
- JEUNESSE 17
- CITOYENNETÉ 18
- AMÉNAGEMENTS 19
- CULTURE 20
- RETOUR EN IMAGES 21
- FESTIVITÉS 24

Revue ***La Farlède Mag***, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver *La Farlède Mag* ? »
Le magazine est diffusé gratuitement par voie numérique et dans les services municipaux.

Édité par la mairie de La Farlède
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquel
Rédaction : Nirina Thoreau • Alice Wolski
Conception/Réalisation : Audren Soultan • Alice Wolski
Photographies : Service communication • Farlédo objectif club • Manon Giai-Via, X

Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 2 000 exemplaires
Dépôt légal : À parution

Service communication : 04 94 33 05 55
Courriel : servicecommunication@lafarlede.fr

Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

Carnet blanc

29 avril 2023
Alexia Turquet de Beauregard
et Louis-Melchior des Arcis

20 mai 2023
Laurie Candela et Denys Osliak
Adeline Mehrung et Gérald Maurel

27 mai 2023
Natacha Fontanel et Xavier de Palma

3 juin 2023
Martine Nicolas et Jean-Marie Chaboud

Vous souhaitez faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou annoncer un décès dans les pages du bulletin municipal ?
Contactez le service État civil pour en faire la demande.

Info+ Service État civil : RDC de l'Hôtel de ville - 04 94 27 85 85 (tapez 1)

PATRIMOINE

L'Oliveraie du Partégal intègre les Itinéraires Culturels

L'Oliveraie royale du Partégal vient d'être intégrée à la carte interactive du ministère de la Culture. Une carte consacrée aux itinéraires culturels du Conseil de l'Europe qui permettent de découvrir des lieux d'intérêt patrimonial, touristique et culturel très diversifiés.

Réputée comme l'une des plus belles du département, l'Oliveraie royale du Partégal, ou Oliveraie des Laures, y a toute sa place. Véritable musée à ciel ouvert, elle représente à elle seule un point d'intérêt si fort qu'il devient celui de l'itinéraire culturel "Routes de l'olivier". Son inscription fait suite à la proposition du comité scientifique de la fondation "Routes of the Olive Tree". Cette distinction offre une visibilité à ce patrimoine remarquable si cher à La Farlède qui ne peut que s'en enorgueillir.

Adieu MIREILLE

Mireille Gamba, notre conseillère municipale déléguée aux associations s'est éteinte dans sa 81e année.
Jeudi 25 mai la nouvelle est tombée, lourde et indigeste. Nous savions pourtant qu'elle luttait depuis de longs mois contre une maladie sournoise et agressive mais avec une telle force qu'on la pensait capable de la vaincre. J'ai rarement vu une personne combattre la fatalité avec une telle opiniâtreté.

Il faut dire que Mireille adorait la vie et ses proches à qui elle vouait un amour inconditionnel.

C'est donc en premier à eux que je pense et à qui j'adresse mes condoléances et toute mon affection.

Sa fille Sylvie, si proche, comme une mère et sa fille peuvent l'être lorsqu'elles s'admirent et se respectent et, sans doute, plus encore depuis la disparition de René qui a dû lui aussi, il y a 26 ans de cela, dire au revoir malgré lui au foyer qu'il avait construit et choyé avec son épouse. C'est lui d'ailleurs qui a donné le virus des associations à Mireille en devenant au début des années 80 président du Comité des fêtes.

Il aura eu un dernier grand bonheur en voyant naître, quelques mois avant sa disparition, son unique petit-fils Romain, la fierté de toute une famille à qui je pense aussi très fort. Sa mamie Mireille était pour lui une confidente, une amie, une complice et son départ l'a beaucoup affecté. Il a eu le courage d'accompagner sa grand-mère au cours de ses derniers mois très éprouvants, il s'est montré à la hauteur. Sylvie, qui a donné toutes ses forces pour aider sa maman, peut être très fière de ses parents qui s'étaient rencontrés un soir de bal dans les Hautes-Alpes entre Guillestre et Saint-Clément-sur-Durance, dont ils étaient originaires.

Après un passage par Gap puis Voiron, ils ont décidé de s'installer à La Farlède, chemin des Cadinières. Un village coup de cœur pour eux ; c'est ici qu'ils veulent voir grandir Sylvie, née 4 ans auparavant. René travaillait dans la sécurité incendie et Mireille l'accompagnait comme conjointe collaboratrice. Humblement, ils fréquenteront les commerces et les associations et leur personnalité fera le reste. Après le départ de René, c'est donc Mireille, amoureuse de La Farlède, qui poursuivra l'investissement familial dans les associations caritatives, toujours avec modestie mais avec beaucoup de conviction et le souci de servir les autres, en particulier les plus défavorisés. Membre du comité des fêtes, des donneurs de sang, fidèle de la Paroisse, puis membre du CCAS et enfin vice-présidente de l'Union régionale des opérés du cœur aux côtés de son amie Edith Boffa, elle donnera de son temps sans contrepartie. Elle sera sollicitée pour intégrer la municipalité et soutiendra son maire Raymond Abrines durant 13 ans. En 2020, elle devient conseillère déléguée aux associations et arborera ainsi une écharpe tricolore qu'elle aura amplement méritée. Même affaiblie par la maladie qui la touchait depuis 2018, Mireille s'est montrée assidue lors des rendez-vous municipaux et intercommunaux puisqu'elle siégeait aussi à la Communauté de Communes de La Vallée du Gapeau. Très à l'écoute de son prochain, elle remontait inlassablement les demandes et les informations des administrés avec l'envie de faire progresser sa ville et de remplir sa mission. Jusqu'à son dernier souffle, elle s'est souciée de la chose municipale et suivait à distance les conseils municipaux qu'elle regardait sur sa tablette.

Je finirai avec un dernier mot pour les membres de sa famille qui, même en sachant l'issue inéluctable, ont tous ensemble lutté grâce à un amour immense, avec dignité et avec résilience. Mireille aura, pendant plus de 25 ans après la disparition de son mari, protégé le cocon familial et passe aujourd'hui le flambeau à Sylvie et Frédéric (son gendre) pour en faire autant. Je sais qu'ils en seront dignes. Je pense aussi à Gaby, son compagnon avec qui elle a partagé les 20 dernières années de sa vie.

Mireille est partie mais elle restera toujours parmi nous grâce à sa générosité, sa positivité et son dévouement. Elle nous a donné une belle leçon de courage face à la difficulté et de précieux repères pour la vie en collectivité qu'elle aimait tant.

J'ai quant à moi été enchanté de siéger à ses côtés depuis 2008, nous échangions sur tous nos projets sans filtres et avec une grande complicité. J'ai été très ému que Mireille me remette ma première écharpe de maire il y a deux ans et demi. Je n'oublierai jamais sa loyauté, sa gentillesse, sa fidélité et notre amitié. Notre belle équipe municipale lui rendra honneur en travaillant inlassablement au cadre de vie des Farlédois et au dynamisme de notre commune.

Yves Palmieri
Maire de La Farlède
1er vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau

Sécheresse

FAIRE FACE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Face à l'état de sécheresse dans le Var, La préfecture a pris, dès le mois de février, des mesures pour limiter les risques de pénurie en eau. La Vallée du Gapeau n'est pas épargnée.

Le 17 février 2023, la préfecture du Var a pris un arrêté de restriction des usages de l'eau dans la Vallée du Gapeau. Cette décision a été prise en raison de la situation de sécheresse qui touche la région depuis plusieurs mois. Cette mesure vise bien sûr à préserver la ressource en eau et à limiter les risques de pénurie. Le 2 mai, un nouvel arrêté a placé la Vallée du Gapeau en état d'alerte renforcée.

Cet arrêté implique des restrictions sur les usages de l'eau, tels que l'arrosage des jardins, le lavage des voitures, le remplissage des piscines et des plans d'eau, ainsi que l'irrigation des cultures. Ces mesures s'appliquent à tous les usagers de la Vallée du Gapeau, qu'ils soient particuliers, agriculteurs ou industriels.

Pour faire face à cette situation de sécheresse, des mesures de prévention et de gestion de la ressource en eau ont été mises en place. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées pour inciter les citoyens à économiser l'eau, notamment en limitant les arrosages et en adoptant des gestes économes au quotidien.

La situation de sécheresse est préoccupante depuis deux ans. Le déficit hydrique sévère observé en 2021 et 2022 dans le sud-est de la France s'est traduit par une sécheresse exceptionnelle dans le département du Var, tant par sa durée que son ampleur. Cette sécheresse s'est malheureusement accentuée avec un hiver particulièrement sec dans le département. Face à cette situation, un comportement responsable de l'ensemble de la population est essentiel.

Plan canicule

PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

Dispositif mis en place par la Municipalité pour protéger les personnes vulnérables lors des vagues de chaleur, le plan canicule est activé chaque année du 1er juin au 15 septembre et comprend plusieurs niveaux d'alerte.

Les personnes vulnérables, telles que les personnes âgées ou handicapées, sont invitées à se signaler dès à présent et à s'inscrire sur le registre du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune. Le CCAS met en place des actions de veille, de prévention, d'information et d'alerte pour protéger ces personnes lors des épisodes caniculaires. Le service a notamment recensé tous les **lieux climatisés et rafraîchis accessibles au public** en cas de forte chaleur, et a dressé une liste des **points d'eau potable.**

Info +

Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Écoles

La Ville adapte ses équipements

La Ville a décidé de prendre des mesures pour lutter contre les effets des conditions climatiques extrêmes sur les établissements scolaires.

À La Farlède des efforts sont consentis aussi au niveau des équipements publics. Dans les écoles, des ouvrages de récupération des eaux pluviales ont ainsi été installés pour l'irrigation du potager pédagogique et pour limiter l'utilisation d'eau potable à cet usage.

En outre, pour protéger les enfants en période de forte chaleur un système de rafraîchissement et l'ajout d'une isolation par l'extérieur devraient être installés cet été à l'école Jean-Monnet, comme ce fut fait à Jean-Aicard l'année dernière. Des ventilateurs devraient également être fournis pour équiper toutes les classes de la maternelle Marius-Gensollen.

Une mesure provisoire pour permettre de maintenir une température supportable dans cette école, en attendant de la reloger, en 2025, dans les futurs bâtiments du nouveau groupe scolaire.

Engagement

OBJECTIF LABELS : VALORISER ET S'AMÉLIORER

La Ville a pour objectif de décrocher de nouveaux labels. Une manière de reconnaître le travail accompli pour tendre vers l'amélioration.

Une ville qui se challenge, c'est une ville qui avance. La Farlède se lance ainsi dans une nouvelle dynamique dans le but d'améliorer ses services. Ceci en s'engageant dans un processus de labellisation visant quatre nouveaux labels : *Villes internet, Ville éco-propre, Ville prudente* et enfin *APIcité.*

Impulsée par le service Environnement et développement durable, l'initiative est désormais portée par les services référents. « Cela répond d'abord à la volonté de valoriser le travail des agents de la collectivité, c'est aussi l'occasion de pointer ce qu'il faut améliorer », précise Marie Féjoz, responsable du service environnement qui a travaillé sur le choix des labels auxquels la Ville pouvait prétendre. L'occasion de faire un premier inventaire. « On a eu la bonne surprise de s'apercevoir que l'on en a déjà fait pas mal, on remplit un certain nombre de critères dans de nombreux domaines ». L'autoévaluation permet de dresser ce bilan qui conforte les actions déjà engagées.

Une première reconnaissance

Concernant le label ***Villes internet,*** la commune peut déjà cocher plusieurs cases. Ces derniers années, l'action en faveur du développement du numérique a pu être appréciée à différents niveaux : tablettes tactiles au conseil municipal, écrans numériques interactifs pour chaque classe d'élémentaires... pour ne citer que les plus visibles. Dans un autre registre le label ***APIcité*** a retenu aussi toute l'attention. La démarche de la commune en faveur de la préservation de l'environnement, la mise en valeur des espaces verts, l'installation d'un apiculteur dans la zone nature sont autant de points concordants aux critères. Critères qui rejoignent ceux du label *Ville et villages fleuris*, mais aussi le label ***Éco-propre***, également visé, qui mesure l'investissement d'une ville, de ses habitants et de ses entreprises à agir pour la propreté de la commune. Enfin, le label ***Ville prudente*** va concourir à évaluer l'engagement de La Farlède en faveur d'une mobilité sûre : aménagements, actions de sensibilisation, formation aux risques routiers…, toute initiative pour la sécurité routière.

L'ensemble de la démarche offre à la Municipalité l'opportunité d'une mise en réseau avec d'autres communes labellisées. L'adhésion à différents groupes d'échanges d'expérience donne aussi accès à un accompagnement spécialisé, à des outils de campagnes de sensibilisation...

Cette démarche globale reflète l'engagement et le souci constant de la Ville d'améliorer la qualité de vie de ses administrés. La recherche d'autres labels est d'ores et déjà en réflexion.

APIcité

Ce label fédère les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

L'action s'inscrit dans une philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans la biodiversité, la variété de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger.

Villes internet

Une reconnaissance de la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Toute collectivité participante au label s'engage dans le mouvement de l'Internet public et citoyen français et à ce titre reçoit au moins une arobase.

Ville Éco-propre

L'appellation récompense les collectivités qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics.

L'action valorise les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure (équipements, communication, médiation, sensibilisation, coercition, etc.) plutôt que les moyens pour nettoyer, même si le nettoiement reste la base du travail du service.

Ville prudente

L'objectif de ce label est de mettre en avant les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.

Elles acquièrent un ensemble de valeurs qui sont scellées par ce label. Son obtention est gage d'une certaine qualité de vie des habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus.

Parking Capitaine Claude-Lépine

UNE RÉALISATION FONCTIONNELLE ET DURABLE

Le 2 juin, le maire Yves Palmieri a inauguré le parking du secteur de La Tuilerie et du Laetitia entièrement métamorphosé cet hiver. C'est désormais un parking vertueux, plus accueillant, fonctionnel et sécurisé qui s'offre aux usagers.

Yves Palmieri, entouré des enfants de Claude Lépine, dévoile la plaque inaugurale

Le lieutenant-colonel Christian Huc

C'est en présence d'une foule nombreuse que, le 2 juin dernier, le maire Yves Palmieri, accompagné de l'adjoint au maire chargé des affaires militaires et des anciens combattants, Pierre Henry, de l'adjoint au maire chargé des travaux, Robert Berti, et du Conseil municipal, et de nombreux membres du CMJ, a officiellement inauguré le "Parking Capitaine Claude-Lépine".

Le projet, qui s'est achevé mi-avril après cinq mois de travaux et un mois d'avance sur les délais, a complètement transformé le parking. Sols désimperméabilisés, végétalisation des espaces, gain d'une trentaine de places... le parking a fait peau neuve et s'ouvre désormais côté Tuilerie avec la création d'un nouvel accès. "Nous souhaitions alléger la tension qu'il y a au niveau du stationnement en centre-ville", a expliqué le premier magistrat.

Requalification vertueuse

La requalification de cet équipement visait surtout à créer un espace de stationnement plus accueillant et fonctionnel pour les habitants, mais aussi plus vertueux pour l'environnement comme l'a souligné l'édile. Le parking transformé, désormais appelé "Parking Capitaine Claude-Lépine" - en l'honneur de "l'emblématique chef de file des cérémonies patriotiques" - offre donc 30 places de stationnement supplémentaires, pour un total de 110 places. L'intégration d'une surface perméable améliore l'infiltration des eaux de pluie et participe à réduction des ruissellements, soulignant ainsi l'engagement de la Municipalité en faveur du développement durable. De plus, le site a été embelli par la plantation de quinze arbres à hautes tiges et 5 000 arbustes, offrant un environnement plus verdoyant et ombragé aux usagers. Des voies piétonnes et cyclables ont également été intégrées pour améliorer l'accessibilité au parking. La rue de la Gare a fait l'objet d'un aménagement visant à apaiser la circulation sur le tronçon longeant le site.

Tout au long de la phase de construction, la Municipalité a veillé à limiter les désagréments pour les usagers en maintenant l'accès à la résidence Les Jardins de Lætitia et à une partie du parking. Le maire Yves Palmieri a félicité les entreprises de construction pour la qualité du travail mais aussi la rapidité d'exécution et le respect des délais, sans oublier tous les agents qui ont œuvré sur ce projet.

De précieux partenaires

Il a également remercié la Région (en particulier le vice-président et maire de La Londe François de Canson et son président Renaud Muselier) et le Département, présidé par Jean-Louis Masson, pour leur contribution substantielle, couvrant plus de la moitié du coût total du projet.

L'événement a été marqué par la présence de deux des enfants de Claude Lépine, Stéphane et Béatrice, qui ont rappelé à l'assistance quel homme, quel mari et quel père il était avant de remercier, émus, la Municipalité d'honorer ainsi sa mémoire en donnant son nom à ce bel équipement. Yves Palmieri terminera d'ailleurs son allocution par un hommage à "la belle personne" qu'était cette figure locale appréciée de tous.

Cette inauguration revêtait une signification particulière puisqu'elle précédait la célébration des 50 ans de la section locale de l'UFACVG, dont Claude Lépine a été le président pendant une décennie.

Un équipement qualitatif

- Stationnement perméable pour une meilleure infiltration des eaux de pluie
- Nouveaux tronçons piétonniers et cyclables en connexion avec le cheminement doux de la rue de la Gare
- Végétation accrue avec des arbustes et arbres à hautes tiges : plantation de 15 arbres de haute tige (hauteur : 4-5m) et 5 000 arbustes (hauteur : 40-50 cm)
- Gain de places de stationnement, une trentaine de places supplémentaires, et nouvel accès depuis les Tuileries
- Lampadaires à LED permettant la limitation de l'intensité et des économies d'énergie
- Containers semi-enterrés
- Système de vidéo-protection programmé

Infa+

Coût de l'opération : 634 041,66 € HT
Cofinancé par : la Région Sud : 180 361 € HT et le Département du Var : 180 000 euros

Claude Lépine

"Un morceau de notre patrimoine"

À l'occasion de l'inauguration du parking qui porte désormais son nom, un hommage a été rendu à Claude Lépine, tour à tour honoré par ses camarades de l'UFACVG au travers du discours du lieutenant-colonel Christian Huc - lequel n'a pas manqué de rappeler les qualités de leur ancien président - puis par ses enfants Stéphane et Béatrice et enfin par le maire Yves Palmieri.
Claude Lépine a commencé sa carrière militaire à l'âge de 19 ans dans les troupes coloniales et a gravi les échelons jusqu'au grade de capitaine. Natif de Saint-Nazaire, il a débuté sa carrière dans le Var en 1957. Il a été affecté en de nombreux endroits du globe, mais a choisi La Farlède comme port d'attache pour sa famille dès 1975.
Membre de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre (UFACVG) de La Farlède depuis sa retraite en 1984, Claude Lépine a occupé différents postes au sein de l'association avant d'en devenir le président pendant plus de dix ans. Il a contribué à l'organisation de toutes les cérémonies patriotiques farlédoises, considérant ces cérémonies d'une importance capitale pour la transmission de la mémoire de la Nation et pour donner le sens du devoir aux concitoyens... En 2021, Claude Lépine passait le flambeau et s'éteignait à la fin de cette même année. Gardien de la mémoire patriotique de La Farlède, pour Yves Palmieri, maire de La Farlède, c'est « un morceau de notre patrimoine qui s'en est allé ».

Anniversaire

UFACVG, 50 ANS DE MÉMOIRE

La section farlédoise de l'Union fédérale des Anciens combattants et victimes de guerre célèbre cette année ses cinquante ans d'existence. L'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui l'ont portée depuis.

De nombreux porte-drapeaux, médaillés militaires et membres des associations patriotiques et élus réunis ici au Cercle de la fraternité pour célébrer l'anniversaire de la section locale de l'UFACVG, après avoir honoré dignement la mémoire de leur camarade Claude Lépine.

« Servir, sans se servir, ni s'asservir » telle est la devise des membres de l'Union fédérale des Anciens combattants et victimes de guerre dont la section locale célèbre son cinquantenaire. C'est donc un demi-siècle bien rempli que l'UFACVG, témoin de l'histoire, a célébré le 2 juin dernier à la suite de l'inauguration du parking Capitaine Claude-Lépine.

Créée en 1973 par Augustin Reghezza, elle portait alors le nom d'Amicale des mutilés, réformés, veuves, orphelins, anciens combattants et victimes de guerre. Le but au départ était alors de resserrer les liens et les intérêts généraux de l'ensemble de ses membres. Il semble que peu d'archives subsistent de cette époque. Pierre Jardet prendra la présidence à la fin des années 70 qu'il transmettra vingt ans plus tard à Jean Sanchez pour un mandat de six années. En 2010, l'association deviendra l'union Fédérale des Anciens combattants et victimes de guerre. Dès lors, Claude Lépine, récemment décédé et membre depuis 1984, prendra en main sa destinée.

Transmission

L'UFAC a tenu son premier congrès national à Paris, le 11 novembre 1917, alors que la Grande Guerre faisait rage. Elle est la plus ancienne fédération du monde combattant français. Composée à ce jour de 83 fédérations ou groupements, l'Union fédérale compte encore 65 000 adhérents, dont une soixantaine pour la section farlédoise présidée depuis quelques mois par Stéphane Desval.
La structure poursuit sa mission qui vise à « entretenir et renforcer les liens de camaraderie entre les adhérents, assurer leurs droits matériels et moraux, œuvrer en faveur de la paix et du devoir de mémoire et perpétuer le souvenir des disparus. Il ne doit avoir comme critère que le dévouement et l'esprit de responsabilité envers le monde combattant ».

Stéphane Desval, président de l'UFACVG a retracé l'histoire de l'association.

Sous l'impulsion de Jean-Luc Gaignepain, président de la section en 2021 et 2022, l'UFACVG s'est tournée vers la jeunesse pour mener une action de transmission. Ces membres actifs initient des travaux et des échanges avec les élèves du collège André-Malraux (6e et 3e) par l'entremise de Sophie Ménard, professeure d'Histoire-Géographie. Cette collaboration les amène à participer à des sorties avec les élèves vers des lieux emblématiques, comme le Camps des Milles, la nécropole de Signes ou encore le mémorial du Faron dédié au débarquement en Provence.

Infa+ *Permanence : 2e et 4e vendredis du mois à la Maison du combattant à 17h30.*

FINANCES

Le mot du maire
Yves Palmieri

« Le Conseil municipal a approuvé le budget 2023 de la Ville. C'est un budget qui traduit notre volonté de poursuivre le développement de notre commune, tout en maîtrisant nos dépenses et en optimisant nos recettes.

Ce budget a été élaboré dans un contexte difficile, marqué par les restrictions budgétaires imposées par l'État, la hausse des prix des matières premières et des services, et toujours des incertitudes face à cette crise. Nous avons dû faire des choix et des arbitrages pour préserver l'équilibre financier de la Ville, sans renoncer à nos ambitions.

Ce budget est largement dominé par les investissements que nous allons réaliser pour améliorer le cadre de vie et le bien-être de nos concitoyens. Le projet phare est la rénovation du groupe scolaire, qui débutera à la fin de l'année 2023. Ce chantier va permettre l'extension du groupe existant, de renforcer la sécurité et le confort des élèves et des enseignants, et de créer un pôle éducatif de qualité.

La dernière phase du projet de Centralité, qui va transformer le cœur de la ville en un lieu attractif, convivial et dynamique, constitue aussi un autre investissement impactant. La livraison de ce projet est programmée pour le début de l'année 2025.

S'intègre aussi à nos dépenses, le démarrage du projet de la zone agro-naturelle des Peyrons, qui vise à préserver et à valoriser les espaces naturels et agricoles de notre beau territoire. Dans cette optique nous procédons cette année à une nouvelle acquisition de foncier.

Ces projets sont rendus possibles grâce à une gestion rigoureuse et responsable de nos finances publiques. Nous avons à cœur de dégager un maximum d'autofinancement pour pouvoir payer nos investissements et nous montrer ambitieux. Cela passe par une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une recherche active de subventions et une fiscalité locale modérée.

Avec ce budget 2023, nous affirmons notre engagement à faire de La Farlède une ville où il fait bon vivre, où chacun peut s'épanouir et où l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers. Nous comptons sur votre soutien et votre participation pour mener à bien ces projets au service des Farlédois. »

Finances locales

UN BUDGET AU SERVICE DES FARLÉDOIS

Le 11 avril dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité en séance plénière le budget de l'année 2023. Exercice toujours délicat dans un contexte de restriction budgétaire et de rigidité des recettes. La Farlède garde le cap en poursuivant la mise en œuvre des grands projets tout en s'attachant à maintenir et améliorer le niveau des services publics.

La Centralité
5 399 163,84 euros

Le projet de Centralité se poursuit pour offrir aux Farlédois un cœur de ville dynamique et attractif. Les travaux de la 2e phase devraient être achevés d'ici le premier trimestre 2025. Après la conduite de nombreuses procédures foncières, administratives et techniques, la concrétisation de l'aménagement de la zone nécessite la réalisation de nombreux équipements publics.
5 399 163,84 € sont affectés à cette opération.

Un projet ambitieux pour le futur groupe scolaire
11 160 426,38 euros

Investissement majeur et essentiel pour répondre aux besoins des Farlédois, la rénovation du groupe scolaire verra la création d'une nouvelle école offrant 11 classes de maternelle et 4 classes supplémentaires à l'élémentaire Jean-Monnet. Le projet s'accompagne de la modernisation et du réaménagement vertueux et durable des écoles existantes. Le nouvel équipement permettra, en outre, l'accueil des enfants en périscolaire en plus du centre de loisirs.
La Ville dédie une enveloppe de 11 160 426,38 €

Investissements

« Notre priorité, améliorer votre cadre de vie »

La Ville a choisi de maintenir un niveau élevé d'investissement, malgré les contraintes financières et les aléas de la conjoncture. Cette stratégie d'investissement ambitieuse vise à répondre aux besoins et aux attentes des Farlédois, en matière d'éducation, de culture, de sport, de mobilité et d'environnement. Elle vise également à renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre commune, en valorisant son patrimoine, son dynamisme et sa qualité de vie. Cette stratégie d'investissement ambitieuse est rendue possible grâce à une gestion rigoureuse et responsable de nos finances publiques, qui nous permet de dégager un autofinancement suffisant.

Le budget 2023 consacre **24 891 952,85 €** à l'investissement. C'est une somme importante qui reflète le dynamisme de la Municipalité dans la réalisation et la poursuite des grands projets. Le groupe scolaire, la Centralité, la zone nature des Peyrons, ainsi que les domaines du cadre de vie, de la sécurité et des bâtiments communaux ont pour objectif principal d'améliorer la qualité de vie des Farlédois. C'est un engagement fort et une volonté assumée du maire et de son équipe.

Environnement, cadre de vie
3 702 491,97 euros

Les élus ont à cœur d'accompagner l'évolution de la commune par des équipements qualitatifs et y consacrent une part importante. S'inscrivent notamment à ce chapitre le réaménagement du parking Lépine ainsi que la création d'un parc de stationnement aux Mauniers, deux opérations qui étaient nécessaires. La Coulée verte, les aménagements autour des Serves avec la plantation d'arbres et la création d'espaces verts de haute qualité font également partie de cet effort d'amélioration du cadre de vie. Initiatives qui reflètent la volonté de la commune de maintenir un environnement bénéfique pour tous ses habitants.
L'aménagement de la Coulée verte dont le 1er tronçon a débuté, la plantation d'arbres, l'aménagement d'espaces verts de qualité... s'inscrivent dans cette volonté de maintenir haut un cadre de vie bénéfique à tous.

Parce que la préservation de la nature s'impose à tous, la Municipalité se lance dans la réalisation d'une zone agro-naturelle aux Peyrons de manière à offrir aux résidents un espace où ils pourront se détendre, se ressourcer et profiter de la nature. Des sentiers pédestres seront aménagés pour permettre aux visiteurs d'explorer la zone en toute sécurité. Du mobilier de loisirs sportifs, ainsi que des zones de repos et des aires de pique-nique seront installés pour encourager les moments de convivialité en plein air. En outre, sur ce site, la Ville engage une politique de reconquête agricole. La création de cette zone nature préservée témoigne de l'engagement de la Municipalité envers la protection de l'environnement et le développement durable.

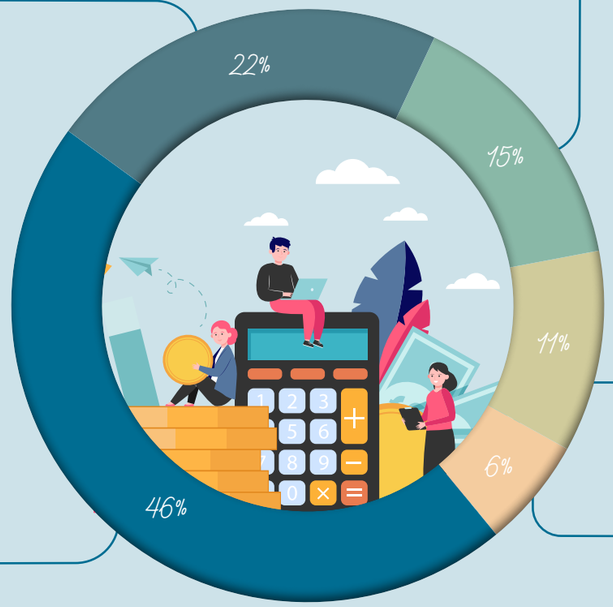

Espace public, voirie, bâtiments communaux • *2 674 122,82 euros*

L'amélioration de la qualité de vie pour une ville durable est une priorité municipale. Soucieuse de l'avenir des jeunes générations, la commune investit massivement dans la rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses énergétiques.

Sécurité
1 336 865,64 euros

La Municipalité poursuit sa politique visant à créer un environnement sécurisé pour ses administrés. D'importants efforts sont ainsi déployés pour étendre et améliorer chaque année le réseau de vidéo-protection, 24 caméras supplémentaires seront ainsi opérationnelles d'ici la fin de l'année. La sécurité, c'est aussi une bonne anticipation qui s'illustre par une bonne gestion des risques (pluvial, DECI,..) et nécessite en permanence études et entretiens.

Finances locales

BUDGET 2023 : COMPTES ÉQUILIBRÉS ET MAÎTRISÉS

LES DÉPENSES ET LES RECETTES PRÉVUES EN 2023 S'ÉQUILIBRENT À 11 528 691€. LE COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2022 RÉVÈLE UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE 2 628 306€. UN RÉSULTAT QUI REND COMPTE D'UNE PARFAITE MAÎTRISE DES FINANCES DANS UNE SITUATION QUI DEMEURE COMPLEXE.

Des dépenses contenues

Malgré un contexte marqué par une forte inflation (+7%), les dépenses de fonctionnement affichent une hausse globale de moins de 5%.

Une augmentation à nouveau très contenue au regard de la situation, et qui demeure inférieure à l'inflation. Cette hausse des dépenses est due à ce contexte d'une part mais aussi à plusieurs autres facteurs dont :

- Les intérêts de l'emprunt contracté pour financer le groupe scolaire + 101 635,99 € ;
- L'externalisation de certaines tâches (notamment l'entretien des bâtiments communaux) + 92 000 € ;
- L'augmentation importante des coûts de l'énergie et de l'alimentaire ;
- Les ressources humaines : recrutement d'un policier, augmentation du point d'indice, augmentation du Complément indemnitaire annuel (CIA).

Fiscalité

Pas d'augmentation des taux cette année

Suite à la perte des recettes de la taxe d'habitation, la Ville a été contrainte en 2022 de voter une augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties, portant ainsi le taux à 40,5%. Cette année, la commune n'augmentera pas les taux de fiscalité directe. Ils restent toujours bien inférieurs aux impôts fonciers prélevés dans les communes alentour qui se situent entre 45% et 50%.

La taxe d'habitation, qui n'est plus payée par le contribuable, est en revanche remboursée par l'État. Gelée à 9,75% depuis 2018, elle ne suit pas le coût réel de la vie, ni de l'augmentation de la population.

Subventions

La Ville réaffirme son soutien aux associations

L'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations est maintenue au même niveau que l'an dernier. Déterminée à encourager les initiatives, la Municipalité réaffirme ainsi son soutien plein et entier au tissu associatif qui dynamise et anime la commune offrant aux Farlédois un large panel d'activités. « Tous les montants attribués sont identiques à 2022, à part deux ou trois augmentations, à titre exceptionnel, liées aux événements programmés sur l'année 2023 », a relevé, lors de la présentation du budget, Sandrine Astier-Bouchet, 1re adjointe déléguée aux associations.

Fonctionnement : dépenses

DÉPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT - 11 528 691 €

• Répartition, en pourcentage du montant global des dépenses de fonctionnement, pour un montant total de 11 528 691 €.

Charges à caractère général et frais de personnel : 7 933 226 €

Espaces verts, voirie, cadre de vie
2 686 846 euros

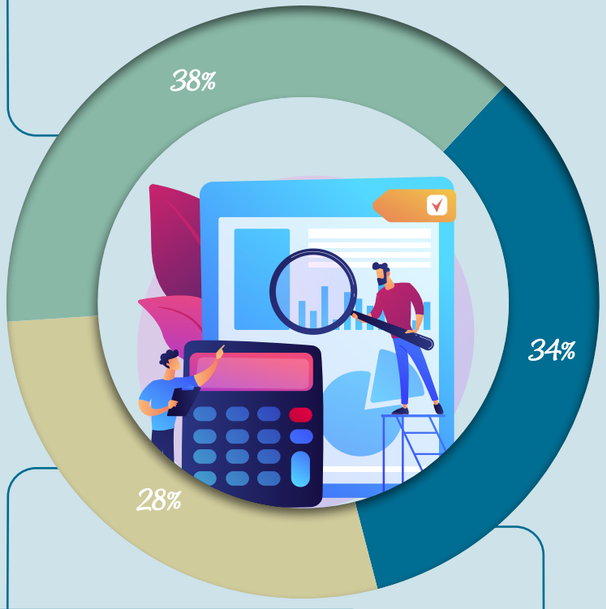

Éducation, enfance, jeunesse
2 247 749 euros

Autres services
2 998 631 euros

Hors opération d'ordre et de gestion

Fonctionnement

L'INFLATION PÈSE AUSSI SUR LA COLLECTIVITÉ

AUGMENTATION DES FLUX, DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES FRAIS DE PERSONNEL... COMME LES MÉNAGES, LES COLLECTIVITÉS SONT CONFRONTÉES AUX BRUTALES AUGMENTATIONS DES PRIX.

Sous l'effet de la hausse des coûts de production et de la demande, l'alimentation a fortement augmenté en France. Les prix ont progressé de plus de 15% sur un an. Cette augmentation représente une dépense majeure pour la Ville qui finance en partie les repas servis au restaurant scolaire. À elle seule, cette hausse impacte le budget communal, qui doit faire face à une augmentation des tarifs des fournisseurs.

Fonctionnement : recettes

RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT - 11 528 691 €

• Répartition, en pourcentage du montant global des recettes de fonctionnement, pour un montant total de 11 528 691 €

Dotations
873 842 euros

Tarifs des services publics
621 503 euros

Autres produits
490 715 euros

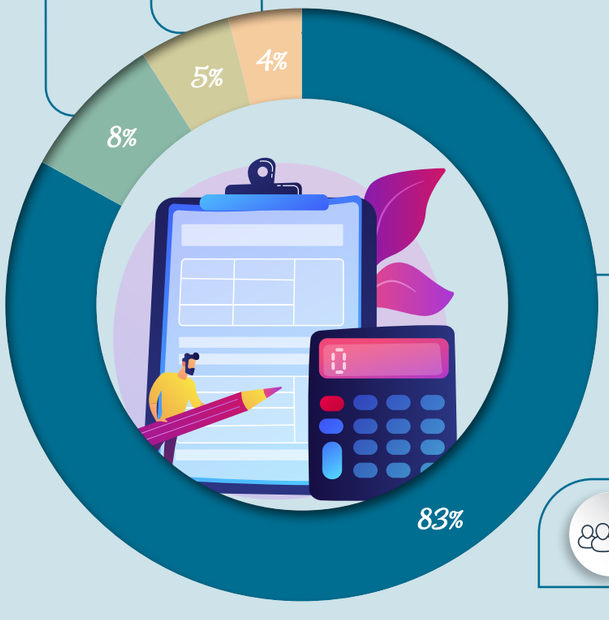

Fiscalité
9 542 631 euros

Services scolaires

Évolution des tarifs pour une préférence farlédoise

Dans ce contexte, la Municipalité a choisi de réactualiser légèrement les tarifs du restaurant scolaire avec une augmentation toutefois bien inférieure à l'inflation pour les résidents farlédois et alignée sur l'inflation pour les extra-muros.
Cette ajustement des tarifs vise à maintenir la qualité du service de restauration scolaire, tout en tenant compte de la situation économique et sociale des familles. Il s'agit d'un effort partagé et solidaire pour faire face à la crise.

TARIFS POUR LA RENTRÉE 2023/2024

- **Repas réguliers (avec abonnement) :**
3,90€ (3,80 € aujourd'hui)

- **Repas occasionnels :**
5,90€ (5,60€ aujourd'hui)
Extra-muros : 5,20 € (4,80€ aujourd'hui)

La commune a également créé une tarification intermédiaire pour les enfants titulaires d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) pour compenser, par mesure d'équité, une partie des charges qui leur incombent (flux, gestion, encadrement). Il sera ainsi demandé aux familles de payer 1,95€ pour un Farlédois et 2,60€ pour un élève extra-muros.

ALEXIS COLLET
ADJOINT AU MAIRE
SPORT • TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX • VOIRIE • ESPACES VERTS
ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

Ô jardin de Manolie

UN BEL EXEMPLE DE RECONQUÊTE AGRICOLE

Grâce à l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par la municipalité en 2022, Tom Egea, jeune Farlédois travaillant dans le bâtiment, a saisi la chance de pouvoir enfin se consacrer au maraîchage sur sol vivant. C'est en couple, ainsi qu'avec un ami, qu'il cultive depuis quelques mois les légumes et fruits de saison au pied du Coudon.

Tomates, aubergines, concombres, courgettes, poivrons, salades... Au pied du Coudon, chemin des Peyrons, se découvre un vaste jardin, prospère et fertile : *Ô jardin de Manolie*. Tom, accompagné d'Amélia et Fabien, s'active depuis plusieurs mois sur cette grande parcelle qui n'était que friches il y a un an. À trois, et avec l'aide ponctuelle de la famille et d'amis, ils sont parvenus en peu de temps à exploiter la moitié des 6 000m² de terrain confiés par la Municipalité pour une remise en culture du site dans une zone que cette dernière souhaite préserver.

L'appel de la terre

Pour rappel, au printemps 2022 Tom Egea répondait au premier Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la mairie pour remettre en exploitation agricole des terres abandonnées. Trois parcelles communales étaient ainsi confiées au bon soin de trois candidats prêts à se lancer dans l'aventure. Tom Egea est de ceux-là, et c'est avec son épouse Amélia ainsi qu'un ami proche, Fabien, qu'il saisit l'occasion de réaliser un rêve. « J'ai toujours eu envie de me consacrer à ça», assure ce salarié du bâtiment qui souhaiterait vivre de sa passion.
La politique volontariste de la Municipalité en faveur du renouveau agricole donne le coup de pouce dont Tom avait besoin. « C'était une chance à saisir pour donner vie à un projet que nous avions », explique Tom Egea. En mars, le bail signé, l'équipe se met au travail. « Il a fallu défricher pour préparer le terrain et nourrir la terre qui accueille aujourd'hui des milliers des plants de fruits et légumes, de diverses variétés », explique Tom.

Échange et partage

Ils optent d'emblée pour des produits rares et de qualité faisant pousser des graines que le grand-père de Tom reproduit depuis 50 ans... à cela s'ajoute l'achat de graines bio paysannes. Des variétés soigneusement sélectionnées et qu'ils testent dans leur potager laboratoire.
Le site s'ouvre déjà au public, car ce projet vit aussi dans l'échange et la volonté de partage des connaissances et de savoir-faire. La vente de plants et des premiers fruits (issus de la serre d'abord), sont autant d'occasion de distiller quelques conseils. « On est contents d'apporter des choses aux gens». Dans le futur, l'accueil de scolaires est envisagé. D'autant que la ferme maraîchère *Ô jardin de Manolie* imagine disposer de poules à l'hiver prochain, et espère aussi pouvoir s'agrandir et accorder "jardin" au pluriel.
Mais pour l'heure, les jeunes pousses qui s'élèvent et l'apparition des premiers fruits sont déjà une source de grande fierté. « On est parti de rien, c'est beaucoup d'investissement et de travail, alors forcément ça rend fier et heureux », souffle Tom avec un large sourire, persuadé qu'avec un peu d'ambition et d'envie on parvient à faire de grandes choses.

Infa +

- *Vente sur place : Ô jardin de Manolie*
- *Adresse : Au bout du chemin des Peyrons*
- *Téléphone : 06 15 74 82 85 (Tom) ou 07 87 00 98 05 (Amélia)*
- *Courriel : ojardindemanolie@gmail.com*
- *Ouverture : Mercredi : 9h-13h - Samedi : 9h-14h*

Cap ou pas cap ?

UNE TONNE DEUX DE GÉNÉROSITÉ

En mars, la Ville lançait un défi aux écoliers farlédois invités à se mobiliser pour récolter un max de bouchons plastique au profit de l'association Handibou. Ils y ont répondu avec un engouement particulier.

Cap ou pas cap ? La question ne se pose plus. Les élèves farlédois ont montré qu'ils étaient plus que capables en relevant avec panache le défi lancé par la Ville. Il s'agissait d'aider l'association Handibou à financer l'achat de fauteuils de sport. Leur mission : réunir un maximum de bouchons plastique. On peut dire que l'affaire a été prise au sérieux !
50 kg ont été récoltés à Marie-Curie, 245 kg à Marius-Gensollen, 211 kg à Jean-Monnet et enfin 750 kg à Jean-Aicard, soit un total impressionnant de 1 256 kg sur l'ensemble des écoles. Une première pour Pascal Veillet, le président d'Handibou, qui n'avait pas encore connu de mobilisation de cette ampleur. « C'est une collecte record qui va nous donner une bouffée d'oxygène, on en avait besoin », souligne-t-il avec reconnaissance.

Tous méritants !

Les enfants farlédois ont fait preuve d'un engagement exceptionnel, leurs professeurs aussi, ils ont su les galvaniser. L'action n'est pas nouvelle pour les CM1 d'Aline Dutilleul qui, toute l'année, sensibilise ses élèves à la cause d'Handibou. Pour autant le challenge les a véritablement boostés. « Ils connaissent l'enjeu et y ont mis encore plus d'énergie. Ils sont très fiers d'eux », souligne l'enseignante. Et il y a de quoi !
Chaque établissement, chaque classe a cherché à se surpasser. La Ville a souhaité féliciter et remercier enfants et enseignants pour cette belle implication par une grande fête offerte à tous. « Nous avions annoncé une sortie scolaire pour les deux classes qui remportaient le challenge, mais ils ont tous participé, ils sont tous méritants, ça aurait été injuste de ne pas récompenser tout le monde », explique Marie Féjoz, responsable du service Environnement à l'initiative de l'opération.
Cette fête sera l'occasion de célébrer leur générosité qui va contribuer à aider une personne handicapée à pratiquer un sport grâce à la fabrication d'un fauteuil adapté. « Cela coûte très cher car un fauteuil de ce type est réalisé sur-mesure et n'est pas pris en charge », précise Pascal Veillet.
Cette solidarité manifestée sera sans doute une source d'inspiration et un encouragement à poursuivre les actions en faveur de l'inclusion mais aussi de l'environnement.

Infa +

Service environnement et développement durable : 04 94 27 85 87

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE de La Farlède

DÉPÔT DE VOS DÉCHETS* : LA DÉCHETTERIE EST ACCESSIBLE POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS**

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h
155 chemin de la Font des Fabre • ZI TOULON-EST
Tél : 04 83 42 19 38

Demandes de badges à effectuer sur **www.ccvg.fr**
Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau - 04 94 33 78 84 - info@ccvg.fr

PROCÉDURE SUR PLACE

Les usagers sont reçus sur des quais munis de barrières en contrebas desquelles sont disposés les caissons de récupération, éventuellement équipés de broyeurs.

*Déchets acceptés : encombrants, matelas et mobilier, déchets ferreux, déchets verts (quantité < 2 m³), gravats, plâtres (quantité < 1 m³), électro-ménager, papier/cartons, pneus sans jante (véhicules légers), batteries, piles, déchets dangereux des ménages (pots de peinture etc.), huile de moteur usagée, bouteilles de gaz vides, radiographies, etc...
**accès payant pour les professionnels + obtention de badge.

SANDRINE ASTIER-BOUCHET
ADJOINTE AU MAIRE
URBANISME & AMÉNAGEMENT
VIE LOCALE & ASSOCIATIVE
AGRICULTURE

CHRISTINE BOCCHECIAMPE
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
AU COMMERCE

VIE ÉCONOMIQUE

Nouveaux commerces & services
Faites vous connaître !

Vous venez d'ouvrir votre commerce sur la commune ?
Prenez contact avec le service communication au
04 94 33 05 55
ou à **servicecommunication@lafarlede.fr**

L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.

PRÊT-À-PORTER FEMME

Après l'ouverture d'une première boutique à Sollliès-Pont, Marjorie a ouvert un second point de vente à La Farlède. **Marjorie Shop** est une boutique de prêt-à-porter féminin, de chaussures et accessoires. Marjorie est d'excellent conseil pour ces dames !

- *Adresse : 146 avenue de la République*
- *Téléphone : 07 53 80 56 60*
- *Horaires : Du lundi au samedi : 9h30-12h30 / 14h30 -19h30*
- *Courriels : marjorie.ghelfi@gmail.com / contact@marjorie-shop.fr*
- *Facebook : Marjorie Shop*
- *Instagram : @marjorie.shoplafarlede*
- *Site : marjorie-shop.fr*

AQUACULTURE EN EAU DOUCE

Sèche, fraîche ou surgelée, la spiruline est un super aliment à intégrer dans des recettes gourmandes prêtes à déguster. **Spirulines Productions** l'a bien compris ! L'entreprise produit, transforme et commercialise une spiruline française et écologique, à destination des consommateurs et des métiers de bouche. Venez découvrir ses innovations 100% Spirulines ou recettes gourmandes.

- *Adresse : 501 impasse de la Castillette*
- *Téléphone : 04 83 57 12 03*
- *Courriel : bonjour@spirulinesproductions.fr*
- *Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-16h30*
- *Site : www.spirulinesproductions.fr*

COACH SPORTIF DIPLÔMÉ

Fraîchement arrivée à La Farlède, Justine – **My body partner** a à cœur de faire découvrir une nouvelle méthode aux ressentis physiques et mentaux exceptionnels : la méthode PSM (Pilates suspension). Seule coach dans le Var à enseigner le PSM. Elle propose également des ateliers bien-être en petits groupes chaque semaine à l'Oliveraie (Pilates, circuit training, swiss ball...) s'adaptant à tous les niveaux. Réservation directement sur le site internet.

- *Téléphone : 06 63 43 29 40*
- *Courriel : justine@mybodypartner.com*
- *Horaires : Du lundi au dimanche : 7h-21h*
- *Facebook : My Body Partner*
- *Instagram : @justine_mybodypartner*
- *Site : www.mybodypartner.com*

RÉCEPTION

Les soirs en semaine, le restaurant **Croco-Grill** propose la privatisation de la salle et du service de restauration pour les évènements privés et professionnels. La salle de réception a une capacité de 200 places assises. Vous pouvez opter pour une formule salle et buffet froid salé et sucré.

- *Adresse : 225 avenue Charles de Gaulle - Quartier de L'Auberte*
- *Téléphone : 04 83 69 11 65*
- *Horaires : Du lundi au jeudi soir*
- *Site : https://crocogrill.fr/*

SHOWROOM PRIVÉ

Le Dressing de Romy est un showroom privé qui est spécialisé dans le prêt-à-porter féminin et les accessoires de mode.

- *Téléphone : 07 71 01 50 52*
- *Courriel : roxane.elias@gmail.com*
- *Horaires : Uniquement sur rendez-vous*
- *Instragram : @dressing_romy*

Primée

MANON GIAI-VIA, PORTRAITISTE DE FRANCE 2023

La photographe farlédoise Manon Giai-Via fait partie des 143 primés du concours des Portraitistes de France 2023 organisé par la Fédération française de la Photographie et des Métiers de l'Image (FFPMI).

Ils étaient 430 photographes inscrits pour l'édition 2023 du concours « Portraitistes de France ». Autant de professionnels de la photo à envoyer une série de 12 clichés dont le choix est imposé par des thèmes définis (femme enceinte, enfant, ado, groupe, mariage, au bureau, senior avec un animal…). Le travail de chaque candidat a été jugé selon des critères très précis : impact, lumière, composition, gestuelle, cadrage, tirage, etc.

Une quinzaine de personnalités du monde de la photographie a composé le jury, parmi lesquelles six meilleurs ouvriers de France et cinq masters qualified european photographers. C'est eux qui ont décerné à notre jeune photographe le prestigieux titre selon un ensemble de critères artistiques et techniques stricts et rigoureux.

Qualité et diversité

Manon a reçu son titre lors de la 3e édition du congrès des Métiers de l'image de la FFPMI qui s'est tenue à Vannes en Bretagne, du 23 au 25 avril derniers. « C'est bien sûr très gratifiant pour moi mais c'est aussi un gage de qualité vis-à-vis de la clientèle », se réjouit-elle. Installée depuis 10 ans sur la commune et depuis 4 ans dans son propre studio, elle joue la carte de la diversité : « Il y a bien sûr les grands classiques comme les mariages, les grossesses, la maternité. Tout ce qui tourne autour de la famille, mais aussi les galas de danse… ».

Dans un but d'évolution et de diversification, elle s'est lancée il y a quelques mois dans la réalisation de photos aquatiques. Après une formation auprès d'une spécialiste, elle a acquis le matériel nécessaire pour ce type de séance « C'est une expérience particulière que d'allier mes deux passions, l'eau et la photographie. Le résultat est assez bluffant. Pour l'instant les shootings se déroulent en piscine, mais je ne suis pas contre des essais en mer ».

Info +

- *Adresse : 86 avenue de la République*
- *Téléphone : 06 29 95 96 54*
- *Courriel : manongvia@gmail.com*
- *Ouverture : sur rendez-vous*
- *Site internet : www.manongiaviaphotographe.com*

Numéros utiles

- **Accueil de la mairie :** 04 94 27 85 85
- **Service État civil,élections :** 04 94 27 85 85 (tapez 1)
- **Service urbanisme :** 04 94 27 85 87
- **Pôle Éducation, enfance, jeunesse :** 04 94 31 53 61
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 04 94 27 85 84
- **Centre technique municipal :** 04 94 27 85 88
- **Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka :** 04 94 20 77 30
- **Service vie locale (associations et festivités) :** 04 94 27 85 85 (tapez 2)
- **Service des sports :** 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- **Service communication :** 04 94 01 47 16
- **Police :** 17
- **Urgence :** 112
- **Police municipale :** 04 94 27 85 90
- **Gendarmerie :** 04 94 28 90 16
- **Pharmacies de garde** (0.34€ / min. facturé par France Telecom) **:** 3237
- **Dentiste de garde :** 0 892 566 766
- **Communauté de communes de la Vallée du Gapeau :** 04 94 33 78 84
- **Déchetteries :**
  La Farlède : 04 83 42 19 38
  Sollliès-Pont : 04 94 35 14 28
- **Encombrants et déchets verts :** 04 94 27 87 31

Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers :

http://www.lafarlede.fr/contact

Le mot DU MAIRE

À propos de la rentrée scolaire prochaine

Rentrée des écoles 2023/2024 et ouverture(s) de classe(s)

En mai, j'ai pu rencontrer les représentants des parents d'élèves aux côtés des directeurs des écoles de la commune pour faire un point sur les effectifs et les mesures prises par la Municipalité dans le cadre de la future rentrée.
L'inspection d'académie a déjà acté une ouverture de classe en élémentaire à l'école Jean-Aicard au vu de la montée des grandes sections de maternelles en CP. En effet, cette génération née en 2017 est plus fournie que celles qui l'entourent (120 enfants contre 100 habituellement). Mais pour respecter les prérogatives d'effectifs allégés en CP et CE1, mais aussi en prévision des livraisons de logements qui s'étaleront sur l'ensemble de l'année scolaire, les directeurs estiment légitimement qu'une deuxième ouverture serait souhaitable.
La Municipalité soutient la position des directeurs, ralliée depuis par les représentants des parents d'élèves, qui permettrait d'amortir les effectifs moyens par classe et donc d'offrir des conditions d'apprentissage plus qualitatives aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. J'ai donc tout mis en œuvre avec mon adjointe Anne-Laure Excoffon-Jolly et ma directrice des Affaires scolaires Aline Portelli pour accueillir cette deuxième classe supplémentaire, cette fois-ci au sein de l'école Jean-Monnet. La salle est identifiée et le mobilier d'ores et déjà commandé. Notre volonté marquée d'aller dans le même sens, n'augure malheureusement pas de la décision à venir de la direction académique qui, au regard de son enveloppe financière et de la situation quasi similaire d'autres communes, fera des arbitrages budgétaires là où les effectifs seront les plus hauts le jour de la rentrée.

L'éducation de nos enfants est une priorité

Vous savez par ailleurs que la commune assume sa croissance démographique accentuée par un renouvellement générationnel en construisant 15 nouvelles salles de classe sur site, en remplaçant du même coup l'attachante mais désuète école Marius-Gensollen, ce qui permettra par la même occasion d'augmenter les capacités de stationnement de plus de 100 places. Le démarrage des travaux se fera au début de l'automne et nous demandera de fonctionner avec des conditions temporairement dégradées, justement au niveau des parkings, en raison de la présence du futur chantier sur l'ancien boulodrome qui devrait durer 20 mois. Mais l'objectif final ne laisse pas la place au débat, l'éducation de nos enfants est une priorité ; nous assumerons donc ensemble à la fois les contraintes de la période critique en étant le plus à l'écoute possible et le financement. Je sais pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité de l'ensemble des acteurs du groupe scolaire.
Je fais une parenthèse en précisant que la pression immobilière est forte sur l'ensemble du bassin et que l'impact de la loi SRU n'est en effet pas anodin. Toutefois, je rappelle que nous avons décidé de faire marche arrière sur la zone des Peyrons où un éco-quartier de 500 logements était dans les tuyaux. Le permis d'aménager n'étant pas signé, j'ai décidé de ne pas confirmer cette opération et de transformer le secteur, en friches depuis des années, en zone agro-naturelle. Vous pouvez y trouver nos locataires maraîcher, apiculteur et viticulteur. Nous poursuivrons notre travail en mettant à disposition de nouvelles parcelles aux paysans et nous aménagerons une zone nature avec une promenade menant du stade Astier à l'oliveraie avec un pump track en prime. Les secteurs ayant déjà fait l'objet d'un permis d'aménager ont en toute légalité été construits et nous y avons attribués à ce jour plus de 80% des logements aux Farlédois. La Guibaude 2 va également se construire pour les mêmes raisons, avec 50% de logements sociaux, sous la déviation, entre Les Piboules et la Guibaude 1, et nous serons une nouvelle fois très proactifs lors des commissions d'attributions.

Poursuite de la réhabilitation

Bien sûr nous sommes parfaitement conscients qu'à terme la superficie de notre village ne nous permettra pas de dépasser un certain nombre d'habitants si nous voulons à la fois conserver une bonne qualité de vie et des finances saines ; le PLU de juin 2021 a d'ailleurs été taillé pour ne pas dépasser à terme les 12 000 habitants.

Autre illustration de l'apaisement foncier que nous menons, le secteur de l'Auberte ne figure pas dans le contrat de mixité sociale en cours de signature auprès de la préfecture pour la période 2023/2025. Je présenterai ce contrat en conseil municipal à la rentrée de septembre. Et les perspectives entrevues dans l'ancien PLU avec 400 logements sur cette zone ont été largement revues à la baisse. En résumé, il y aura beaucoup moins de logements, donc moins de densité et de hauteur et pas dans l'immédiat. Nous avons d'autres dossiers à porter dans les années à venir avant de déclencher celui-ci. Mais cette zone reste une zone AU, il m'est impossible de la transformer en zone naturelle ou agricole au vu de la carence en logements du territoire dans sa globalité. Il faut se montrer raisonnable dans les deux sens.

Pour finir, nous poursuivrons en parallèle les travaux de réhabilitation des bâtiments scolaires qui subsisteront comme nous l'avons fait l'an dernier avec Jean-Aicard. L'école Jean-Monnet, le restaurant scolaire et les cours font partie de nos cibles en matière de rénovation énergétique. Des panneaux solaires recouvriront également les toitures des deux écoles élémentaires à l'issue de l'été 2024.
Après un an et demi de travaux, nous aurons un groupe scolaire de très grande qualité et nos petits Farlédois pourront à la fois s'y épanouir et entamer de la meilleure des façons leur parcours éducatif ; le bilan énergétique des bâtiments sera irréprochable et nous aurons solutionner les carences en stationnement à la fois des usagers de ce groupe mais aussi de la partie nord du centre-ville.

Yves Palmieri
Maire de La Farlède
1er vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau

ANNE-LAURE EXCOFFON-JOLLY
ADJOINTE AU MAIRE
AFFAIRES SCOLAIRES • JEUNESSE

Apprentissage

ROULEZ JEUNESSE !

En mai et juin, les élèves de CE2 et CM2 ont bénéficié d'une formation à la pratique du vélo dans le cadre du dispositif *Savoir rouler à vélo*, assurée par le service des sports.

Programme national qui vise à permettre aux enfants de 6 à 11 ans d'acquérir les compétences nécessaires pour circuler à vélo en autonomie, le dispositif *Savoir rouler* a été mis en place par la Municipalité pour la deuxième année dans les deux écoles élémentaires. En mai et juin, des séances ont ainsi été dispensées aux classes de CE2 et CM2 de Jean-Monnet et Jean-Aicard. Trois séances d'initiation et de perfectionnement au vélo, réparties en trois demi-journées, ont été assurées par les deux éducateurs territoriaux sportifs (ETAPS*). Cette année, l'opération voit la participation du Vélo club farlédois qui intervient et apporte son savoir-faire technique.

Les CM2 de Laurent Casanova, école Jean-Aicard, ont participé à ces trois sessions durant lesquelles les enfants se sont d'abord familiarisés avec leur vélo avant de s'élancer sur différents parcours de mobilité sollicitant leur équilibre et leur habileté : slalom, gestion des vitesses, couloir étroit, virages, obstacles… Si la maîtrise de leur monture est un élément essentiel, il s'agissait aussi d'apprendre à conduire et évoluer par rapport aux autres usagers de la route. Les enfants se sont ainsi exercés à rouler en groupe, à communiquer entre eux et à respecter les règles du code de la route (panneaux, feux, priorités).

Des séances bénéfiques

"Les élèves qui ne savent pas faire de vélo ou ne maîtrisent pas bien gagnent en aisance. Ceux qui ont plus de facilité apprennent ici à corriger leurs défauts... Ils sont sensibilisés aux dangers et aux bonnes pratiques à adopter pour éviter les accidents. C'est vraiment un apprentissage nécessaire ", souligne l'enseignant qui n'y voit que du positif, notamment avant l'entrée en 6e. Au collège, les enfants devront passer la dernière étape du programme pour valider leur capacité à se déplacer à vélo en toute sécurité sur la voie publique.
Savoir rouler s'inscrit dans une démarche citoyenne et écologique, visant à encourager les jeunes générations à adopter un mode de déplacement actif, bénéfique pour leur santé et pour l'environnement.

**ETAPS : Éducateur territorial des activités physiques et sportives*

Infa+ *Service des sports : 06 22 40 60 21*

Maternelle Marius-Gensollen

Les petits acrobates font leur numéro

Le vendredi 12 mai dernier, après pas moins de 3 mois de travail, une rencontre avec une trapéziste professionnelle et un encadrement des séances assuré par l'École de cirque "Les Pitreries" de Solliès-Pont, les 26 élèves de grande section de Carine Codogno de l'école Marius-Gensollen, ont présenté un spectacle unique à leurs parents. Sur le thème du "Voyage", les petits artistes ont emmené leur famille tantôt à la plage tantôt à la montagne en utilisant différents moyens de transport. Un moment magique qui s'est achevé par les sourires radieux des enfants gonflant leurs parents de fierté.

Collège Malraux

SOLIDAIRES AVEC MADAGASCAR

Le 12 mai dernier, les élèves de 5e du collège André-Malraux ont remis le fruit de leur collecte solidaire à l'association Sekolin'y masoandro qui œuvre au profit des enfants de Madagascar.

400kg de fournitures scolaires, réunis grâce à la mobilisation des classes de 5e du collège André-Malraux, embarqueront fin juin pour Madagascar où elles seront remises à deux écoles construites par l'ONG Sekolin'ny masoandro. Le 12 mai dernier, les collégiens ont formé une grande chaîne humaine à travers la cour de l'établissement pour transporter cahiers, feuilles, classeurs, crayons et autres jusque dans le camion de l'association venue chercher cette grande collecte. Tout un symbole d'union pour une belle cause humanitaire !

Cette opération s'inscrivait dans un projet porté par les professeurs d'histoire-géo dans le cadre du programme d'éducation morale et civique. Autour de cette action, « qui permet de ne pas rester sur l'abstrait », un travail a été mené sur Madagascar et les problèmes de ce pays touché par une grande pauvreté. Avec notamment la production d'affiches et d'exposés pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble de l'établissement autour de ce mouvement de solidarité et de générosité. « Les élèves y ont été très sensibles », souligne Valérie Paturel de l'équipe enseignante.

Depuis sa création en 2003, Sekolin'y masoandro a mené à bien 50 projets en direction des enfants, dont la construction d'une trentaine d'écoles, mais aussi des maternités, dispensaires, orphelinats et cantines... Quelque 6 000 enfants ont pu être scolarisés grâce à l'action de cette structure varoise.

PIERRE HENRY
ADJOINT AU MAIRE
SÉCURITÉ • AFFAIRES MILITAIRES • ANCIENS COMBATTANTS • CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES • CORRESPONDANT DÉFENSE

Cambriolages

PRUDENCE, VIGILANCE, ANTICIPATION

À L'APPROCHE DE L'ÉTÉ, LA POLICE MUNICIPALE RAPPELLE AUX ADMINISTRÉS LES MESURES À PRENDRE POUR PRÉVENIR LES RISQUES DE CAMBRIOLAGE.

Les cambriolages demeurent une préoccupation pour de nombreux propriétaires et locataires. Certes, plus fréquents en été et en fin d'année, "ils sont aussi malheureusement récurrents toute l'année, et ce, aux heures de journée lors du départ du résident entre 10h et 14h et/ou avant son arrivée entre 17h et 19h", souligne Franck Giraudo, chef de la Police municipale qui rappelle comment limiter les risques. Quelques mesures s'imposent ainsi :

- **Protéger votre logement** : Avant de partir faire une course, fermez toutes les portes donnant sur l'extérieur, toutes les fenêtres ainsi que les volets. Ne laissez pas d'outils de jardin ou autres traîner dans votre jardin.
- **Ne laisser rien en évidence** : Rangez vos objets de valeur à l'intérieur comme à l'extérieur.
- **Prévenez la Police municipale** de tout comportement suspect concernant du démarchage à domicile ou de la circulation anormale d'un véhicule dans votre secteur.
- **Dissuader** : Vous pouvez installer une alarme. 9 fois sur 10, elle fait fuir les cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances

Les malfrats ne prennent malheureusement pas de vacances... Si vous partez il est recommandé d'informer vos voisins, votre entourage ainsi que le référent de quartier de votre départ. Faites suivre ou prévoyez le ramassage de votre courrier, laissez le moins de signes visibles de votre absence en prévoyant le ramassage de votre courrier par vos voisins ou des proches, ne diffusez pas sur les réseaux sociaux vos photos de vacances...
Il est également possible, dans le cadre de l'« Opération tranquillité vacances », de signaler son absence à la Police municipale ou à la brigade de gendarmerie la plus proche pour s'assurer de patrouilles autour de son logement durant la durée de votre voyage. Chaque année, vous êtes plus d'une centaine d'inscrits ! "À ce jour, aucune habitation prise en compte n'a été visitée", rassure Franck Giraudo.
Pour en bénéficier, veuillez vous déplacer au bureau de la Police municipale pour remplir une fiche d'inscription.

Info + Police municipale : 160 rue du Partégal, Espace de La Capelle - 04 94 27 85 90

Tapages

QUAND LE BRUIT TROUBLE VOTRE VOISINAGE

AVEC L'ARRIVÉE DE LA SAISON ESTIVALE, LES PROBLÈMES DE BRUIT ET DE TAPAGE NOCTURNE PEUVENT SURVENIR. UN PETIT RAPPEL DE LA LOI S'IMPOSE.

En été, certains aspirent à davantage de tranquillité quand d'autres ont la détente festive. À chacun sa manière d'aborder la belle saison... tant que cela n'empiète pas sur la tranquillité du voisinage. Fenêtres ouvertes et repas en plein air, en période estivale, bruit et tapages peuvent se produire et générer quelques problèmes. Cependant, il est important de rappeler que les nuisances sonores sont illégales et peuvent aussi causer des problèmes de santé publique.

Que dit la loi à ce sujet ?

En vertu de l'article R.1337-7 du Code de la santé publique, tout bruit qui perturbe la tranquillité du voisinage est répréhensible et peut entraîner une amende de 68 euros pour trouble de voisinage.
Les nuisances sonores comprennent les bruits répétitifs, les cris, les instruments de musique, les télévisions et les aboiements d'animaux de compagnie. Les travaux et le jardinage peuvent également causer des troubles de voisinage s'ils sont effectués à des heures inappropriées.
Les tapages nocturnes et diurnes sont définis respectivement entre 22 heures et 7 heures et entre 7 heures et 22 heures.
Un arrêté préfectoral de lutte contre le bruit de voisinage, datant du 20 septembre 2002, est disponible sur le site de la préfecture pour consulter les jours et les horaires autorisés pour les travaux bruyants.
Toute l'année, et notamment en été où vos fenêtres sont ouvertes, il important de respecter les règles de bon voisinage et de faire preuve de civisme.

Alerte : gaz hilarant

Une pratique dangereuse en hausse

LE PROTOXYDE D'AZOTE EST DÉTOURNÉ DE SON USAGE MÉDICAL ET AGRO-ALIMENTAIRE PAR LES JEUNES POUR SES EFFETS RÉCRÉATIFS. LA POLICE MUNICIPALE TIENT À ALERTER SUR CETTE NOUVELLE PRATIQUE.

Le protoxyde d'azote, également connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz utilisé en médecine comme anesthésiant ou analgésique, ainsi qu'en agro-alimentaire pour les siphons à chantilly. Cependant, depuis quelques années, de plus en plus de jeunes détournent son usage pour l'inhaler, ce qui constitue une pratique dangereuse pour la santé. Cette pratique en augmentation inquiète les professionnels de santé. **Une consommation répétée peut en effet entraîner des troubles graves.** Les effets immédiats de l'inhalation de gaz hilarant peuvent provoquer des atteintes neurologiques, des brûlures, des asphyxies et des pertes de connaissance. Les conséquences à long terme incluent la dépendance et des problèmes neurologiques persistants, et présentent un danger mortel.

Cas d'intoxications en augmentation

Les cas d'intoxication au protoxyde d'azote chez les jeunes ont fortement augmenté, passant de 46 en 2019 à 134 en 2020. Les complications sanitaires liées à son usage non médical ont été multipliées par 10 depuis 2019, avec un public concerné jeune, dont environ 1/10 est mineur. Face à ce constat, une loi a été promulguée pour en interdire la vente aux mineurs.
Les pouvoirs publics tiennent à ne surtout pas banaliser cette nouvelle pratique qui n'a rien de ludique. Une plaquette informative est mise à disposition sur le site "Hospices civils de Lyon".

ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX • VOIRIE • ESPACES VERTS • ENVIRONNEMENT

En régie

UNE VILLE TOUJOURS PLUS BELLE

LA FARLÈDE POURSUIT SES EFFORTS POUR EMBELLIR LA VILLE ET OFFRIR DES ESPACES DE DÉTENTE ET DE PROMENADE AUX HABITANTS. À CET EFFET, AU PRINTEMPS, LE SERVICE ESPACES VERTS A RÉALISÉ EN RÉGIE DE NOMBREUX TRAVAUX ET PLANTATIONS. DES AMÉNAGEMENTS QUI CONTRIBUENT À RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE D'UNE VILLE DYNAMIQUE ET ACCUEILLANTE INVESTIT POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES HABITANTS.

Nouvelles plantations sur la placette de l'Aubane

La Ville a achevé en mai la plantation de 9 nouveaux arbres sur la placette de l'Aubane, dont des marronniers, des prunus cerasifera et des liquidembar (ou copalme d'Amérique). Ces travaux ont été réalisés en régie par le service Espaces verts de la ville. Ces nouveaux arbres contribueront à embellir la ville et à offrir une source d'ombre et de fraîcheur bienvenue pendant les chaudes journées d'été.
En outre, élus et habitants du lotissement se concertent en vue de compléter ces aménagements par la réalisation d'un boulodrome, ainsi que la pose de bancs et de poubelles. Cette initiative permettrait aux riverains de profiter pleinement d'équipements conviviaux.

Un piétonnier avenue Monge

Les abords du collège profitent depuis peu d'un nouvel espace de promenade. En effet, un piétonnier vient d'être créé avenue Monge, dans la continuité de celui réalisé derrière la médiathèque. Ce nouvel aménagement est borduré par des traverses en chêne, pour une finition soignée.
Les promeneurs pourront ainsi profiter de l'ombre apaisante de 20 érables, des acer palmatum rouges, acer palmatum verts et acer champêtres, des variétés spécialement sélectionnées pour leur esthétique et leur adaptation aux conditions locales. Ces arbres sont éligibles à la subvention plantation d'arbres. En plus des érables, quelques arbustes et petites vivaces fleuries agrémentent l'aménagement, pour un résultat harmonieux et coloré.
Le chantier s'est achevé en mai.

Un jardin minéral au rondPoint des ACAN

Sur une platebande interne du giratoire des ACAN, les Espaces verts ont reproduit le type de jardin sec déjà réalisé sur une partie de la coulée verte. Les végétaux choisis sont peu gourmands en eau et nécessitent peu d'entretien, avec différentes variétés de dracaena et de plantes grasses comme l'Aloès, l'Aeonium, le senecio et le yucca rostrata. La platebande a été minéralisée avec des blocs d'enrochement, de la brique pilée et du ballast pour un résultat esthétique et respectueux de l'environnement. Un espace de verdure à la fois agréable et facile à entretenir. Cette initiative reflète l'importance accordée par la Ville à l'amélioration de l'environnement urbain et la création d'espaces verts durables et esthétiques.

Des jacarandas pour l'avenue Messina

Les platanes morts de l'avenue Messina ont été remplacés le mois dernier par huit jacarandas de quatre mètres.
Arbres à la floraison bleue mauve exceptionnelle, ces huit sujets au feuillage léger offriront couleurs, ombre et fraîcheur au bâtiment, places de parking et piétonnier de l'avenue.

Info + Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

MAGALI GINI
ADJOINTE AU MAIRE
CULTURE • PATRIMOINE • TOURISME

En réseaux

EURÊKA, LA MÉDIATHÈQUE SE MET À LA PAGE !

Depuis avril, la médiathèque Eurêka est dotée de ses propres pages Facebook et Instagram, un moyen de promouvoir plus largement ses actions.

Pôle culturel farlédois par excellence, la Médiathèque Eurêka s'équipe de nouveaux outils pour rester en contact avec les lecteurs. Elle a ainsi ouvert une page Facebook et une page Instagram qui permettent de diffuser une foule d'informations sur l'actualité du service : activités, évènements, séances de cinéma, nouveautés, nouveaux projets etc.

Telle une fenêtre sur la médiathèque, ces pages s'attacheront à présenter l'ensemble des activités qui y sont proposées. « Il y sera montré le cadre chaleureux et l'ambiance de ce lieu de partage et d'ouverture sur la culture », ajoute Christelle Didero, agent du service culture qui animera cet espace. Les curieux pourront découvrir tout ce qu'il s'y passe. L'occasion de créer une atmosphère encore plus conviviale, et de maintenir le contact entre les abonnés et la structure. "Toute forme d'art y sera mis à l'honneur dans un esprit de communauté pour propager un troc culturel virtuel qui gagnerait en reconnaissance », explique Christelle Didero.

Les pages Facebook et Instagram vont aussi permettre de partager les coups de cœur, de promouvoir les échanges sur des livres et des films et offre la possibilité d'échanger avec le personnel sur bien des sujets. « Cela répond à l'envie de tisser des liens avec tout type de profils de personnes : fidèles lecteurs ou personnes isolées, d'autres ayant besoin de recherches en lien avec leur scolarité ou cherchant simplement à nourrir sa culture personnelle », s'enthousiasme Christelle Didero.

Instagram

Facebook

Infa+
Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

Jeunesse et ados

Les comités roman, c'est parti !

À l'instar des comités mangas mis en place il y a deux ans, le service culture vient de lancer les comités roman ! Le principe : donner aux jeunes lecteurs la possibilité de devenir acteurs et prescripteurs des commandes d'achat des romans jeunesse et ados qui viendront compléter l'offre de la médiathèque.

L'opération se tient durant les grandes vacances, moment propice à la lecture. "Contrairement à un travail scolaire, si le roman ne plaît pas, on referme et on passe à un autre parce que ce ne sont pas des devoirs", insiste Christelle Didero qui prend à cœur cette initiative invitant le plus grand nombre à s'ouvrir au plaisir de lire.

Au travers de rencontres, de débats mais aussi de lectures, les adhérents du comité roman (jeunesse ou ados) pourront apposer ainsi leur marque en sélectionnant leurs coups de cœur parmi une liste d'ouvrages proposée et présentée par la librairie Olbia à Hyères. L'occasion d'échanger entre jeunes du même âge sur des sujets qui les concernent et de leur (re)donner l'envie et le plaisir de lire, de sortir de leur zone de confort et d'ouvrir leur esprit. La première réunion se tiendra fin juin avec la présentation des livres. Tout l'été, les jeunes lecteurs pourront à loisir dévorer les romans de leur choix. Il n'est pas trop tard pour les 8-18 ans qui souhaitent rejoindre l'aventure, il leur suffit de se rendre à la médiathèque, pas besoin d'être adhérents.

Infa+
Service culture, Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

Expositions à l'Espace de La Capelle

Du 14 au 17 avril

Peinture aquarelle
François Soum

Du 12 au 17 mai

Peinture "Le langage des natures mortes"
Mario Milesi

La médiathèque passe à l'heure d'été

À compter du mardi 4 juillet et jusqu'au 2 septembre, votre médiathèque passe à ses horaires d'été, à savoir :

- Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h / 15h-18h
- Jeudi : 15h-18h
- Samedi : 9h30-12h

Infa+ *Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au 04 94 20 77 30 ou par mail : mediatheque@lafarlede.fr*

médiathèque Eurêka LA FARLÈDE

Retour sur Les Rendez-vous printaniers du CCAS

Balades farlédoises

C'est en petit groupe, baskets aux pieds, que les jeunes Farlédois de plus de 60 ans se sont élancés, d'abord le 28 avril pour une première balade farlédoise, puis le 26 mai pour une seconde randonnée conviviale. Ces deux rendez-vous étaient organisés par le CCAS avec le service des Sports dans le cadre des Rendez-vous printaniers. Une activité très appréciée et qui a mené les participants au cœur de la campagne farlédoise !

Infa+
Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Après-midi dansant

Après-midi festif à la salle des fêtes le mardi 23 mai dernier pour le goûter dansant organisé par le CCAS dans le cadre des Rendez-vous printaniers pour les plus de 70 ans. Les participants ont pu apprécier la prestation du maire Yves Palmieri venu entonner pour eux quelques chansons, des classiques extraits de la variété française. En présence également de Virginie Corporandy-Viallon, son adjointe à l'Action sociale.

Infa+ *Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84*

Marche active

Les 4, 9 et 13 juin derniers, à l'Oliveraie, c'est avec entrain que quelques dynamiques seniors ont participé aux ateliers marche active organisés par le CCAS en partenariat avec l'ASEPT PACA (Association de santé d'éducation et de prévention sur les territoires). Une marche ponctuée d'exercices musculaires, pour une remise en forme en douceur avant d'aborder la saison estivale. Un dernier rendez-vous, le 23 juin, clôturera ces sessions.

Infa+
Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Accueil de loisirs

Durant les vacances de printemps, les petits Farlédois ont eu droit à deux belles semaines d'animations à l'Accueil de loisirs. Deux semaines à thèmes inspirant foule d'activités : "Jouons comme autrefois" pour la première et "La Provence" pour la seconde. Jeux et ateliers ont ainsi joyeusement occupé les enfants gratifiant les animateurs par leurs rires et sourires. Une belle source de motivation pour le service jeunesse !

Infos+ Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61

Stage de voile

Pendant les vacances, du lundi 17 au vendredi 21 avril, cap sur le Brusc pour les 10-15 ans qui ont eu l'occasion de s'adonner aux joies de la plaisance à Six-Fours. Le service des Sports a organisé une semaine de stage de voile avec session catamaran pour les 13-15 ans. Les petits mousses se sont régalés.

Infos+ Service des Sports : 06 22 40 60 21

Maison des jeunes

Après une première semaine de vacances riche d'activités à la Maison des jeunes, c'est au grand air au Logis du Pin, dans le Verdon, qu'une quinzaine d'adolescents sont partis du 24 au 28 avril. Accompagnés par Alison et Aurélie, les deux animatrices, ils ont fait le plein d'activités : moto, bubble ball, paintball… et de belles promenades en pleine nature. Avant leur départ, le maire Yves Palmieri a tenu à leur souhaiter un excellent séjour.

Infos+ Maison des jeunes : 04 94 31 53 61

16e journée aquariophile et terrariophile

Les Aquariophiles du Gapeau : 06 15 03 70 87

14 mai

3e Grand prix des Ladies

Les Joyeux boulomanes farlédois : 06 44 13 12 52

8 mai

Drailles du Régana

Vélo club farlédois : 06 88 27 04 95

7 mai

19 avril

Haut les cœurs à l'Accueil de loisirs où l'UROC organisait en avril dernier un Parcours du cœur avec la Fédération Française de Cardiologie. Une vingtaine d'enfants de plus de 10 ans a assisté à des démonstrations et participé à des ateliers sensibilisant aux risques des maladies cardiaques.

Union régionale des opérés du cœur : 06 70 90 68 28

1er national jeunes 3x3

Les Joyeux boulomanes farlédois : 06 44 13 12 52

16 avril

SANDRINE ASTIER-BOUCHET
ADJOINTE AU MAIRE
URBANISME & AMÉNAGEMENT
VIE LOCALE & ASSOCIATIVE
AGRICULTURE

Entre vignes et Coudon

UNE 3E ÉDITION BELLE ET VIVANTE !

Entre VIGNES & COUDON Ville de La Farlède

Nouvelle réussite pour la désormais incontournable manifestation farlédoise *Entre vignes et Coudon* qui s'est déroulée le 26 mai dernier. L'ambiance des grandes soirées était au rendez-vous.

Jamais deux sans trois ! « *Entre vignes et Coudon* », 3e du nom, ne déroge pas à la règle. Le succès de cet événement s'est confirmé à nouveau avec un public toujours plus nombreux et familial.
Ce vendredi 26 mai, sous les platanes de la place de la Liberté, le ton était donné pour donner le coup d'envoi des festivités estivales. Un franc succès avec quelque 2 000 visiteurs de tous âges venus profiter de l'ambiance musicale et chaleureuse d'une belle soirée gourmande et printanière.
Au menu : dégustation de vins locaux, mais pas seulement, des boissons soft et les produits de notre brasserie locale étaient aussi à la carte, sans compter les très nombreuses et délicieuses spécialités culinaires proposées au gré des stands (fromages, charcuterie, assiettes de la mer, tartinades... mais aussi sucreries). « *Entre vignes et Coudon* est devenu, en très peu de temps la manifestation préférée des Farlédois », constate le maire Yves Palmieri, ravi de cette nouvelle réussite célébrant avec brio le terroir et l'économie locale. Visiteurs et artisans sont unanimes pour saluer la réussite de cette belle soirée et prennent déjà date pour la prochaine édition. Rendez-vous le vendredi 25 août !

Info+ *Service Cœur de ville : 04 94 27 85 87*

La Farlède sous les traits de Loizo

L'évènement a été l'occasion de dévoiler au public les trois affiches réalisées par l'illustrateur hyérois Laurent Loiseau, connu sous nom d'artiste « Loizo ».
La Municipalité a fait appel à son talent pour mettre en lumière le patrimoine communal à travers trois illustrations fraîches et colorées.

- Retrouvez ces fabuleuses affiches en 50x70 cm en vente à la médiathèque Eurêka : 15€ l'une (2 achetées, 1 offerte) ainsi que des cartes postales à 1€.